

Le système juridique de la Cour africaine de protection des droits de l'homme et des peuples ? Quelles sont ses principales réalisations en matière de protection des droits de l'homme et des peuples à la lumière des obstacles auxquels elle est confrontée ?
L'importance et les objectifs de la journée d'étude :

Reconnaître le rôle de la Cour Africaine pour la Protection des Droits de l'Homme et des Peuples en tant que mécanisme continental de promotion de la justice internationale.

Faire Une étude sur le développement de la Cour Africaine pour la Protection des Droits de l'Homme et des Peuples. Connaitre les procédures suivies devant la Cour Africaine de Protection des Droits de l'Homme et des Peuples, en termes de faciliter l'accès des victimes à la Cour, et de rapidité des procédures devant elle...

L'étendue des relations des États parties avec la Cour africaine de protection des droits de l'homme et des peuples et l'étendue de leur coopération avec elle.

Etat des questions devant la Cour Africaine de Protection des Droits de l'Homme et des Peuples.

La problématique de la journée d'étude :

La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples est une cour continentale créée par les pays africains pour assurer la protection des droits de l'homme et des peuples en Afrique. Elle complète et renforce le rôle de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Créée en vertu de l'article 1 du Protocole de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples portant création d'une Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, (Protocole) adopté par les États membres de l'ancienne Organisation de l'unité africaine (OUA) à Ouagadougou , Burkina Faso, juin 1998. Le protocole est entré en vigueur le 25 janvier 2004.

L'Algérie fait partie des pays qui ont ratifié ce protocole. La pureté et la légitimité de tout système des droits de l'homme dépendent de son efficacité à protéger et à promouvoir le respect des droits de l'homme garantis à tous. La tentative d'aborder l'efficacité de cette cour dans la protection des droits de l'homme et des peuples se heurte à plusieurs obstacles, et pour y remédier, notre étude s'attachera à répondre à la problématique suivante : Quel est le



Université Abdelhamid Ibn Badis/ Mostaganem

Faculté de droit et des sciences politiques



l'équipe de recherche PRFU: La justice pénale internationale et les droits de l'homme entre défis du présent et prévoyance de l'avenir

En coordination avec

Laboratoire des droits de l'homme et des libertés publiques



Organise une journée d'étude virtuel sur:

L'efficacité de la Cour africaine de protection des droits de l'homme et des peuples

Jour : 13 avril 2023

Via la technologie : google meet

Président d'Honneur de la journée d'étude:

M. Le recteur de l'Université de Mostaganem

Superviseur général de la journée d'étude:

Prof. Dr. Feninekh Abdelkader, doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques

Responsable de la journée d'étude :

Dr ,ouafi hadja

**Date de la journée d'étude : 13 avril
2023**

E-mail:

journedetudefdsp@gmail.com

Conditions de participation :

Le sujet doit être sérieux et original.

La recherche ne doit pas avoir été publiée ou soumise pour publication, ou le chercheur a obtenu de cette recherche un diplôme universitaire.

La recherche doit être clairement liée aux thèmes de la journée d'étude.

Les soumissions conjointes sont acceptées, à condition que pas plus de deux chercheurs soient impliqués.

La recherche est rédigée en "simplified arabic" taille 16, marges 12 pour les entrées en arabe, et times new roman, taille 14, et marges 10 pour les entrées en français ou en anglais. Les marges sont écrites en bas de chaque page.

Le nombre de pages ne doit pas être inférieur à 10 ni supérieur à 20.

dates importantes:

**Date limite d'envoi des résumés : 01
avril 2023**

**Annnonce de l'acceptation des résumés :
02 avril 2023**

**Date limite d'envoi des participations
completes : 07 avril 2023**

Une vision d'avenir de la Cour africaine de protection des droits de l'homme et des peuples à la lumière des défis auxquels elle est confrontée.

Thèmes de la journée d'étude:

Le premier axe : le système judiciaire de la Cour Africaine de Protection des Droits de l'Homme et des Peuples

Le développement de la Cour Africaine pour la Protection des Droits de l'Homme et des Peuples

- L'état des poursuites intentées devant la Cour Africaine de Protection des Droits de l'Homme et des Peuples

Les relations de la Cour africaine de protection des droits de l'homme et des peuples avec les autres juridictions

Le deuxième axe : évaluer le travail de la Cour africaine de protection des droits de l'homme et des peuples

Les réalisations de la Cour Africaine de Protection des Droits de l'Homme et des Peuples

Obstacles au travail de la Cour Africaine de Protection des Droits de l'Homme et des Peuples

L'avenir de la Cour africaine de protection des droits de l'homme et des peuples